



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

ENTREPRISES

Fiers de nos industries



**Intelligence
Économique
et Territoriale**

LA SOUS-TRAITANCE DES INDUSTRIES DE SANTÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Panorama régional - Février 2023

PRÉAMBULE

Ce panorama a été réalisé par le **pôle Intelligence Economique et Territoriale (IET) d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises** en partenariat avec la **direction économique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, la **Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)**, le pôle de compétitivité **Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes**, le **Biopôle Clermont-Limagne**, le **Groupement des Industries du Médicament de la Région Auvergne (GIMRA)**, **MEDICALPS**, **Novéka!**, **Coboteam**, l'**Agence pour le Développement Economique de la Région lyonnaise (ADERLY)**, la **Métropole de Lyon**, **Invest in Grenoble Alpes**, **Grenoble Alpes Métropole** et **Saint-Etienne Métropole (SEM)**.

Son objectif est d'**identifier et de valoriser les compétences / technologies des entreprises sous-traitantes des industries médicales et d'analyser les forces et spécificités territoriales et sectorielles des acteurs régionaux**. Il faut comprendre « **acteurs de la sous-traitance des industries de santé** » comme l'ensemble des entreprises ayant une activité et des compétences spécifiques et utiles aux différentes industries de la santé.

Il s'appuie sur une compilation de données et d'informations issues de sources diverses, ainsi que de données produites par le pôle IET d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et les partenaires de cette étude.

804

entreprises



74 %

des entreprises



**en Rhône, Isère
et Haute-Savoie.**

14 %

des entreprises



**majoritairement
détenues par des
entités étrangères**

9 entreprises sur 10



**sont des TPE ou PME
industrielles ou de
service à l'industrie**

- ⇒ **60%** des entreprises sous-traitantes déclarent travailler principalement avec les industriels des **dispositifs médicaux**, du **diagnostic in vitro** ou encore de la **e-santé**
- ⇒ **34%** des entreprises identifiées travaillent dans la **Métallurgie, mécanique et travail des métaux**
- ⇒ **72** entreprises présentes en Auvergne-Rhône-Alpes ont développé des compétences en **informatique, digitale, data-science** et **Intelligence Artificielle (IA)**

SOMMAIRE

Périmètre et méthodologie retenue	p. 04
Contexte et enjeux de la filière sous-traitance des industries de santé	p. 07
Les acteurs de la sous-traitance des industries de santé en région	p. 12
Emploi, formation et compétences	p. 22

ÉDITO

Franck COLCOMBET, président du directoire d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle de France, est un territoire qui dispose d'un tissu industriel et d'un écosystème d'innovation en santé extrêmement riche et diversifié. Il est une référence au niveau international. Avec plus de 1 200 entreprises et 100 000 emplois tous secteurs santé confondus, la région est incontestablement un leader économique de ce secteur clé pour la France.

La pluralité des compétences et des savoir-faire industriels au service du médical sont des atouts de premier plan pour la région : sous-traitants de l'industrie pharmaceutique, décolleteurs de la vallée de l'Arve, start-up iséroises innovantes dans le domaine du numérique et autres biotechs rhodaniennes, la région concentre toutes les expertises nécessaires pour assurer aux industries de santé une chaîne de valeur et d'approvisionnement locale, complète et mature.

Les acteurs de la sous-traitance des industries de santé représentent incontestablement un maillon essentiel pour le rayonnement et le développement d'une filière santé régionale forte et résiliente. Le contexte actuel exige de la part des entreprises une refonte de leur stratégie d'approvisionnement qui se veut plus locale et indépendante. Les politiques publiques en faveur de la relocalisation de certaines industries critiques sont largement relayées et soutenues par la Région.

La densification des contraintes réglementaires, l'évolution des métiers et des compétences ainsi que les problématiques liées au recrutement seront les principaux défis à relever dans les années à venir pour les acteurs de la santé et leurs partenaires industriels. La Région, les pôles de compétitivité, les clusters et les structures académiques régionales sont pleinement mobilisés pour accompagner les acteurs industriels et de services à l'industrie de santé, à traverser ces profondes mutations.

Ce panorama a pour objectif de valoriser les compétences régionales et d'analyser les forces et spécificités territoriales. Il vient clore une série de panoramas sur la filière santé (Biotech/pharma, Medtech et vétérinaire). Il a été réalisé en partenariat avec différentes structures et services de développement économique des territoires, nous remercions chacun d'entre eux pour leur implication et l'apport de leurs précieuses expertises et connaissances.

Au travers de son nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région Auvergne-Rhône-Alpes réaffirme les industries de santé comme filière d'excellence pour positionner notre territoire comme leader actuel et à venir sur la scène nationale et internationale.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

ENTREPRISES

Fiers de nos industries



— PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

LE PÉRIMÈTRE D'ANALYSE RETENU POUR LE PANORAMA

Selon, l'AFNOR, la sous-traitance industrielle consiste, pour un « donneur d'ordres », à confier la réalisation à un « sous-traitant » (ou « preneur d'ordres »), d'une ou de plusieurs opérations de conception, d'élaboration, de fabrication, de mise en œuvre ou de maintenance du produit. Il existe deux grands types de sous-traitance, la sous-traitance dite de capacité d'une part ainsi que la sous-traitance de spécialité d'autre part.

Cette étude se penchera sur les acteurs de la « sous-traitance de spécialité ». Ce type de sous-traitance est une activité dans laquelle une entreprise « donneur d'ordre », bien que pouvant avoir les capacités techniques et humaines en interne, choisi d'externaliser une partie du développement d'un produit à une entreprise tiers « sous-traitante » qui « codéveloppe » le produit. Il y a une vraie et longue relation de partenariat entre les deux entités.

Ce service rentre donc dans le cadre du développement des produits proposés par le donneur d'ordre. Le produit doit donc être façonné, travaillé et adapté pour « coller » aux exigences d'un cahier des charges strict. Le sous-traitant doit par conséquent avoir une certaine expertise/expérience et connaissance du domaine médical.

Par conséquent, dans ce panorama, la notion de sous-traitance industrielle englobe à la fois :

- Les entreprises pouvant appartenir à des filières connexes et consacrant tout ou une partie de leur activité à la sous-traitance des industries de la santé humaine et vétérinaire (pharma/biotech et medtech/esanté)
- Les entreprises sous-traitantes répondant à un cahier des charges précis et ayant démontré leur capacité à répondre aux nombreuses exigences du secteur médical.

Les deux grands types de sous-traitance industrielle

La sous-traitance de capacité

Le donneur d'ordres, équipé lui-même pour exécuter un produit, a recours à un sous-traitant :

- soit occasionnellement, en raison d'un pic momentané d'activités ou d'un incident technique;
- soit parce que désireux de conserver en interne une capacité de production propre.

La sous-traitance de spécialité

Le donneur d'ordre fait appel à un « spécialiste » disposant des équipements, des matériels et du savoir faire adaptés à ses besoins, parce qu'il ne peut ou ne souhaite pas s'en doter, pour des raisons relevant de sa stratégie propre.

Sources : Définition sous-traitance, INSEE, novembre 2022

LA MÉTHODOLOGIE D'IDENTIFICATION ET DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DU PÉRIMÈTRE

Le recensement des entreprises sous-traitantes des industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes a été réalisé à partir de plusieurs sources :

- Annuaire des adhérents des clusters et pôles de compétitivité
- Liste des exposants des salons et foires spécialisés
- Liste d'acteurs sur des annuaires en ligne spécialisés
- Veille des acteurs régionaux réalisée par Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- Base de données entreprises Diane+

Ce recensement initial a été complété par l'expertise à la fois des partenaires de cette étude mais aussi des clusters et des pôles « périphériques » sollicités ponctuellement, à partir de leurs listes d'adhérents, d'une partie des données de leur CRM et autres bases d'entreprises. Le cluster Coboteam, les pôles Minalogic, Nuclear Valley ou encore Végépolys Valley ont collaboré à ce projet par la transmission de listes d'entreprises.

Les entreprises ont ensuite été qualifiées selon leurs compétences et le type de prestation proposée :

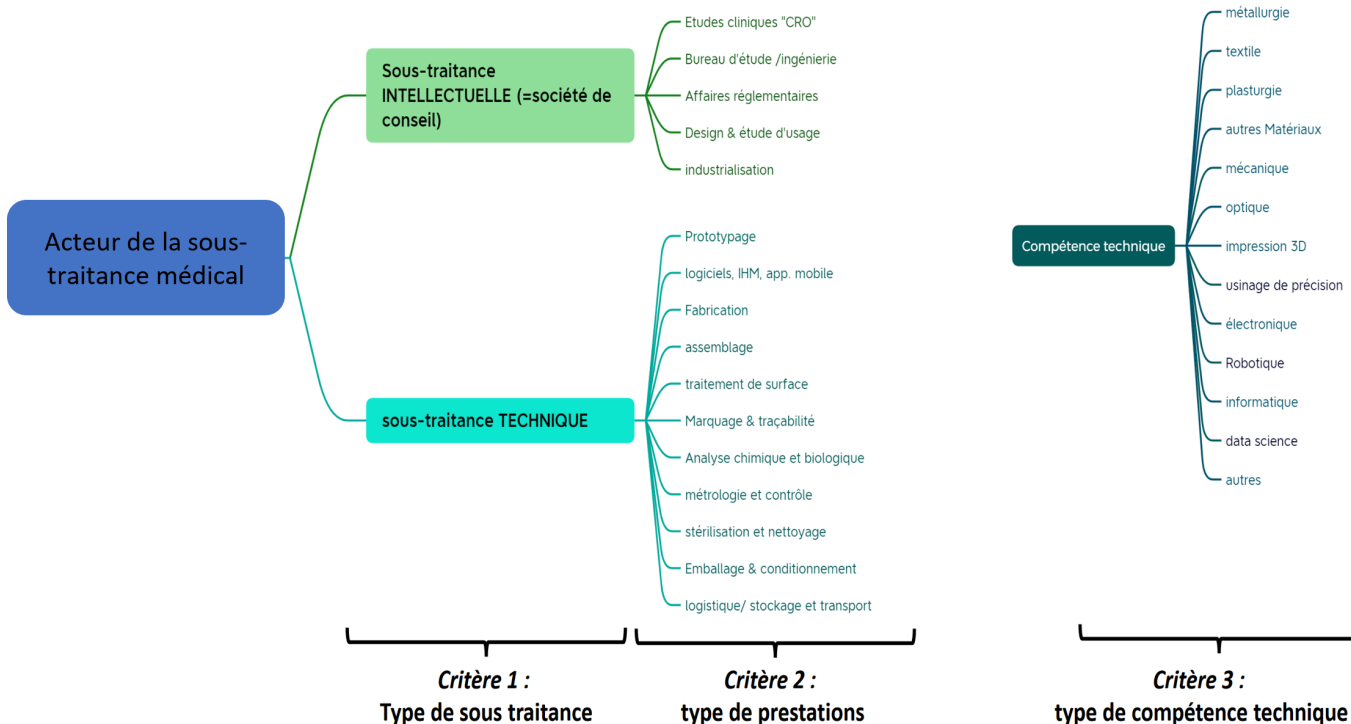
- Positionnement des compétences techniques
- Positionnement selon le type de sous-traitance

Ont été exclus du panel les fournisseurs/distributeurs de matières premières brutes ou de composants/biens/services « génériques/sur-étagère », non-spécifique au domaine de la santé, sans prise en compte précise des exigences du fabricant.

Biais et limites de l'analyse

La qualification des entreprises a été effectuée sur une base déclarative, principalement à partir des contenus des sites internet des entreprises. Aucune enquête terrain n'a été menée pour récupérer les données relatives à l'activité sous-traitance médicale des structures identifiées. Par conséquent, des biais d'analyse peuvent être marqués notamment sur les marchés et partenaires industriels visés ainsi que sur certaines compétences.

La matrice de qualification des entreprises





—
**CONTEXTE ET ENJEUX DE LA
FILIÈRE SOUS-TRAITANCE DES
INDUSTRIES DE SANTÉ**

DES INDUSTRIES EN PLEINE MUTATION

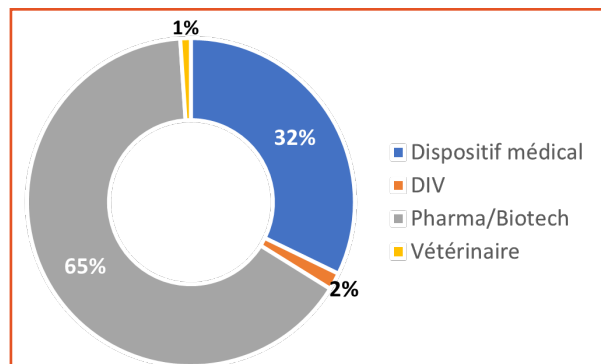
LES INDUSTRIES DE SANTÉ EN FRANCE: UN SECTEUR STRATÉGIQUE AU POIDS ÉCONOMIQUE CONSIDÉRABLE

Les industries de santé sont composées des acteurs :

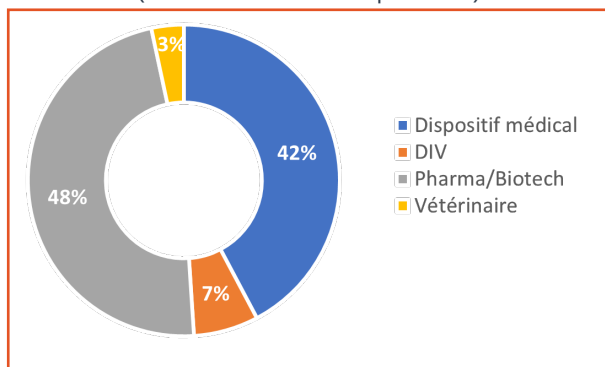
- **du médicament humain et vétérinaire**
- **des biotechnologies de santé**
- **des dispositifs médicaux**
- **du diagnostic in vitro**
- **de la santé**

Les **3 190 entreprises** qui composent ces industries ont généré en France plus de **95 milliards d'euros** de chiffre d'affaires.

Le poids économique (chiffre d'affaires) des différentes industries de santé



Les effectifs déclarés par industrie de santé (dernières années disponibles)



Les effectifs salariés des différents acteurs du tissu industriel de la santé s'élèvent au total à **455 000 salariés** (emplois directs et indirects).

C'est environ **6%** de l'emploi industriel en France.



La **Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS)** a pour objectif d'organiser, de développer et de mettre en valeur la complémentarité, dans leur diversité, des industries de la santé.

- **2 500 adhérents** : grands groupes industriels, PME-PMI, startups, associations et pôles de compétitivité
- **Membre actif du Conseil stratégique de santé** : lieu informel de concertation et d'échanges. Il permet aux pouvoirs publics de mieux comprendre les contraintes, les enjeux et les ambitions de l'industrie des produits de santé, et aux industriels de percevoir les exigences des différentes politiques publiques pour adapter leur stratégie d'entreprise

Source : [Invest In France](#), Les industries de santé, 2022, OPCO 2i, SIMV, LEEM, Mabdesign
Pour aller plus loin : Consultez les panoramas [L'industrie pharmaceutique et des biotechnologies de santé](#), [L'industrie des technologies médicales \(Medtech\) en Auvergne-Rhône-Alpes](#) et [La santé vétérinaire en Auvergne-Rhône-Alpes](#) sur la [plateforme Intelligence Economique et Territoriale](#)

INDUSTRIES ET SOUS-TRAITANCE : LES ENTREPRISE FACE À DES DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES DE HAUSSE GLOBALE DES COÛTS

La sous-traitance industrielle en France

En France, **sept entreprises sur dix font appel à la sous-traitance**. En 2017, la sous-traitance industrielle générait **73,67 Mds€** de chiffre d'affaires pour **507 224 emplois** directs et **31 054 entreprises**.

Depuis quelques années, l'industrie française traverse une conjoncture difficile. L'explosion des prix de l'énergie, des matières premières, de certains composants électroniques combinée à l'augmentation des coûts de transport impactent durablement les chaînes d'approvisionnement traditionnelles. La crise sanitaire de 2020 et les tensions géopolitiques actuelles viennent également accentuer cette situation.

A l'instar des fabricants de dispositifs médicaux, les acteurs de la sous-traitance qui adressent ces marchés sont impactés par **la hausse de leur coûts de production principalement dû au phénomène inflationniste actuel**. Cette augmentation est aussi imputable aux **nouvelles exigences règlementaires dans le secteur du dispositif médical** à travers le marquage « CE Medical » auquel les sous-traitants de spécialité doivent également se conformer depuis 2021.

Hausse des coûts des matières premières sur la période 2020-2021



Source : Panorama des dispositifs médicaux, SNITEM, 2022

Mouvement d'externalisation des métiers des industries de santé : une tendance de nature cyclique

Jusqu'à récemment les industriels de la santé intégraient en interne l'intégralité des métiers de la chaîne de valeur des produits de santé : fabrication, recherche et développement, marketing, affaires réglementaires et compliance. Peu à peu, **certaines fonctions ont été externalisées** au profit d'une multitude d'entreprises de tailles et d'expertises diverses.

Ce mouvement marque le début d'**une désintégration verticale des industries de santé**. Le sous-traitant travaillant pour un donneur d'ordres exclusif est devenu rare. La relation **donneur d'ordres-fournisseurs qui pouvait exister auparavant a été logiquement impactée**.

Cependant, selon un rapport publié par la DGE en 2019, on assiste ces dernières années à **une ré-internalisation sélective et stratégique de métiers créateurs de valeur**. Il est à préciser que cette analyse concerne uniquement les industries de santé du médicament, des diagnostics in vitro et des dispositifs médicaux en lien avec les médicaments. Elle exclut de fait le textile médical, les implants orthopédiques, les robots chirurgicaux ou autres acteurs apparentés.

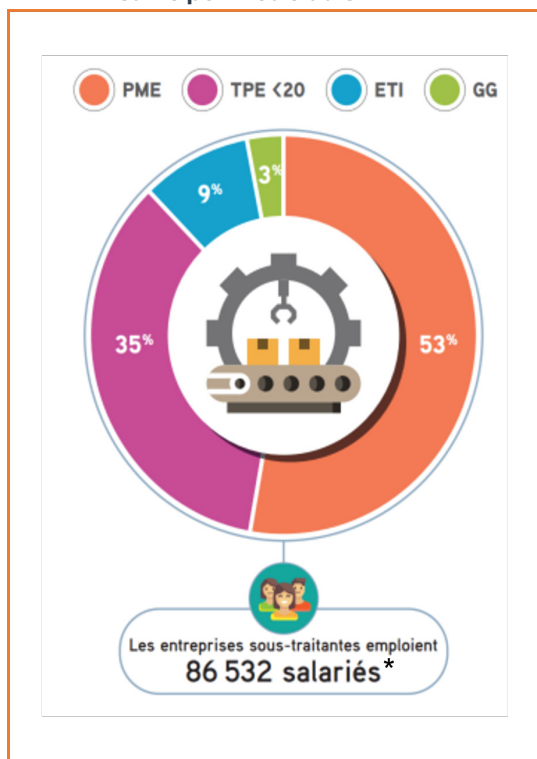
Sources : « *Sous-traitance industrielle en France* », CCI Business, 2022 ; « *Industrie du futur - Enjeux et perspectives pour la filière industries et technologies de santé* », Direction Générale des Entreprises, Juin 2019

FOCUS SUR LA SOUS-TRAITANCE DES INDUSTRIES MEDTECH EN FRANCE

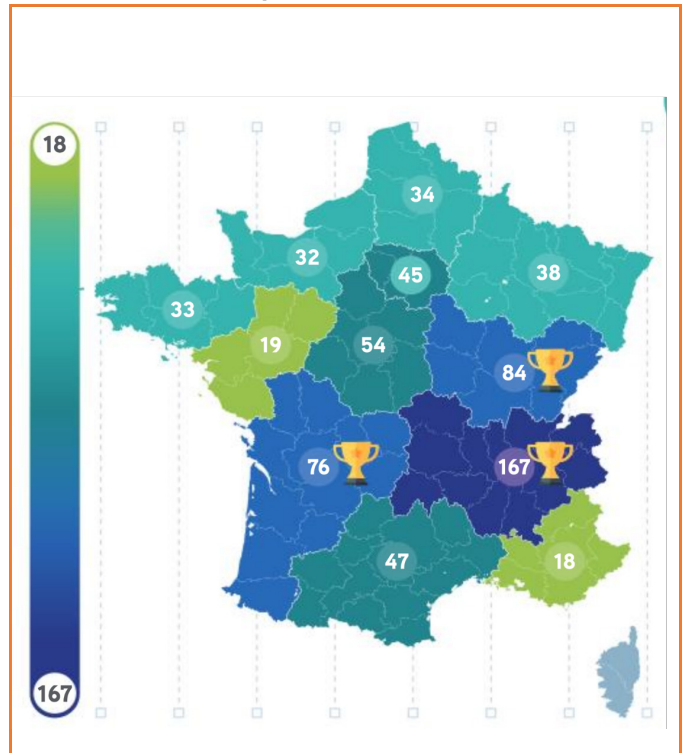
Selon une [étude](#) menée par le Syndicat National des Industries des Technologies Médicales (SNITEM), les sous-traitants pour l'industrie medtech ont généré, en 2021 un chiffre d'affaires estimé de **9 milliards d'euros** dont 25 % dans le domaine du médical (2,3 Mds €). En 2021, les entreprises sous-traitantes ayant une activité majoritaire ou exclusive dans le secteur du dispositif médical employaient **15 000 personnes**.

Ce sont majoritairement des TPE-PME (88 %) aux capitaux quasi-exclusivement français (95 %).

Répartition des tailles d'entreprises sous-traitantes sur le périmètre du SNITEM



Les entreprises sous-traitantes de l'industrie medtech sur le périmètre du SNITEM



Au niveau national, on constate que la moitié des acteurs est concentrée dans 3 secteurs : **la mécanique, la plasturgie et l'électronique**.

Il est aussi à noter que la part des entreprises proposant des prestations de stérilisation, de salle blanche ou encore d'assemblage est relativement faible à l'échelle de l'hexagone.

Selon une enquête réalisée par le SNITEM sur un panel d'entreprises, un fabricant de dispositif médical compte **en moyenne 15 sous-traitants**. Aussi, **68%** des fabricants de dispositifs médicaux déclarent faire appel à des sous-traitants localisés en France. Néanmoins, **70%** des industriels constatent un délai d'approvisionnement plus long ainsi qu'une hausse des coûts d'achat. Il s'agit aujourd'hui d'outiller les sous-traitants afin qu'ils puissent être en mesure de répondre plus rapidement à ces nouvelles exigences.

LES ENJEUX DE LA SOUS-TRAITANCE DES INDUSTRIES DE SANTÉ EN FRANCE : RELOCALISATION, CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET RECRUTEMENT COMME PRINCIPAUX DÉFIS DU SECTEUR

Relocalisation et souveraineté industrielle

La crise sanitaire a révélé la dépendance d'un grand nombre d'industries à l'égard de sous-traitants et de fournisseurs étrangers. Les industries pharmaceutiques, des biotechnologies de santé ainsi que les acteurs du dispositif médical ont logiquement été mis sur le devant de la scène pour leur **trop grande dépendance à la fois sur des produits de première nécessité** (masques chirurgicaux, paracétamol) **mais aussi sur des technologies clés** comme les composants électroniques. Ces entreprises désirent aujourd'hui repenser leur stratégie d'approvisionnement et de fabrication afin d'être plus agiles et de mieux anticiper d'éventuelles ruptures de chaîne. De plus, la sous-traitance des industries de santé étant un partenariat de long terme, **la proximité géographique est devenue un critère majeur** de sélection de partenaires industriels.

Les récentes politiques publiques incitatives à la relocalisation constituent des réponses pour accompagner un mouvement visant à recouvrir à une véritable souveraineté industrielle. Sur la période 2020-2022, 156 projets de relocalisation ont été réalisés ou annoncés dans l'hexagone. La multiplication des projets de relocalisation de tout ou partie du développement et/ou de la production montre une prise de conscience. L'enjeu réside dans la capacité des acteurs de la sous-traitance à répondre à ces nouveaux besoins des industriels de la santé.

Accélération du numérique, difficultés de recrutements et apparition de nouveaux métiers « hybrides »

Dans les industries de santé, le double enjeu, scientifique et industriel, requiert des nouvelles compétences (scientifiques, techniques et informatiques) sur lesquelles reposeront les stratégies futures. La croissance des recherches en matière génétique, de la gestion des données, de leur analyse, de l'activité de contrôle, et de l'automatisation nécessite des profils encore peu connus dont l'expertise est très recherchée et peu disponible. C'est notamment le cas des métiers liés à la bio-informatique, au big data ou encore à l'intelligence artificielle. L'industrie a besoin de techniciens de production (décolleteurs, usineurs, tourneurs, etc..) mais aussi de profils « hybrides » à la fois ingénieurs et spécialistes du domaine de la santé. Il s'agira pour les sous-traitants de s'adapter à cette nouvelle donne pour répondre au mieux aux mutations et aux besoins d'industries fortement réglementées.

La réglementation européenne sur les dispositifs médicaux

Qu'il s'agisse de la réglementation relative au traitement des données ou à la gestion qualité, les fabricants et sous-traitants dans l'industrie médicale sont confrontés à des défis qui leur imposent de dépasser les exigences habituelles notamment en terme de contrôle-qualité.

Une enquête révèle que **30%** des entreprises interrogées affirment que la réglementation menace directement leur collaboration avec leurs sous-traitants. Ces derniers ne possèdent pas toutes les ressources pour répondre à toutes les exigences de la réglementation les poussant à « reconsidérer » certaines productions. Des solutions doivent être mises sur table pour répondre à cette problématique. Par conséquent, ces nouvelles exigences réglementaires supposent une évolution des relations fabricants – sous-traitants



**—
LES ACTEURS DE LA
SOUS-TRAITANCE DES
INDUSTRIES DE SANTÉ
EN RÉGION**

**DES ACTEURS RÉGIONAUX POSITIONNÉS SUR L'ENSEMBLE
DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES INDUSTRIES
DE SANTÉ**

COMPOSITION DU TISSU INDUSTRIEL RÉGIONAL

804 entreprises réparties dans **913 établissements** positionnées comme sous-traitants des industries de santé ont été identifiées en Auvergne-Rhône-Alpes.

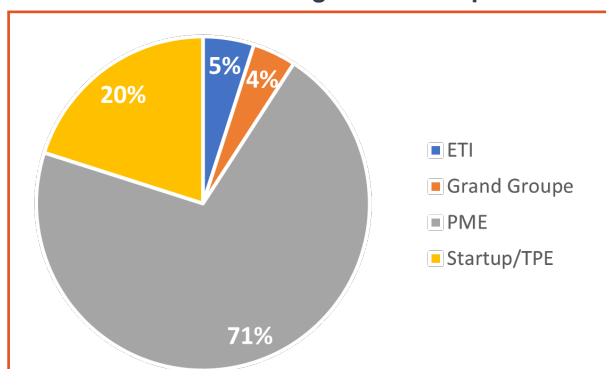
Notons que parmi ces entreprises, on recense un nombre important de CRO*/CMO** et CDMO***. Elles sont au nombre de **122**.

9 entreprises sur 10 sont des TPE ou PME industrielles ou de service à l'industrie.

Les **deux tiers des entreprises** ont plus de 10 ans d'existence. En effet, ce sont **85%** des entreprises qui ont été créées entre 1945 et 2014.

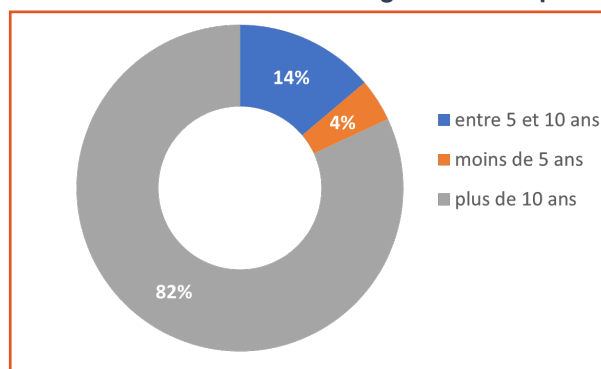
Les entreprises de la filière sont majoritairement des TPE ou PME matures, à capitaux français et ayant leur siège en région.

Typologie des entreprises sous-traitantes des industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, décembre 2022

Ancienneté des entreprises sous-traitantes des industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes



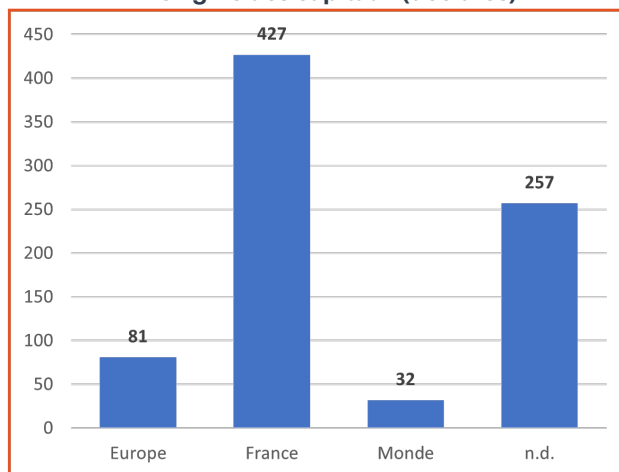
Source : Diane+ (Bureau van Dijk), mars 2022

Plus de 80% des entreprises identifiées présentes en Auvergne-Rhône-Alpes possède un **établissement primaire en région**.

113 entreprises sont majoritairement détenues par des entités étrangères, soit **14%** du total des entreprises identifiées.

Parmi elles, on compte principalement des entreprises à capitaux européens, mais également **32 entreprises extra européennes** principalement nord américaines (16 entreprises).

Origine des capitaux (déclarés)



Source : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires de l'étude

*Contract Research Organisation (CRO) : entreprise privée qui fournit des services dans le domaine de la recherche biomédicale pour l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et du dispositif médical

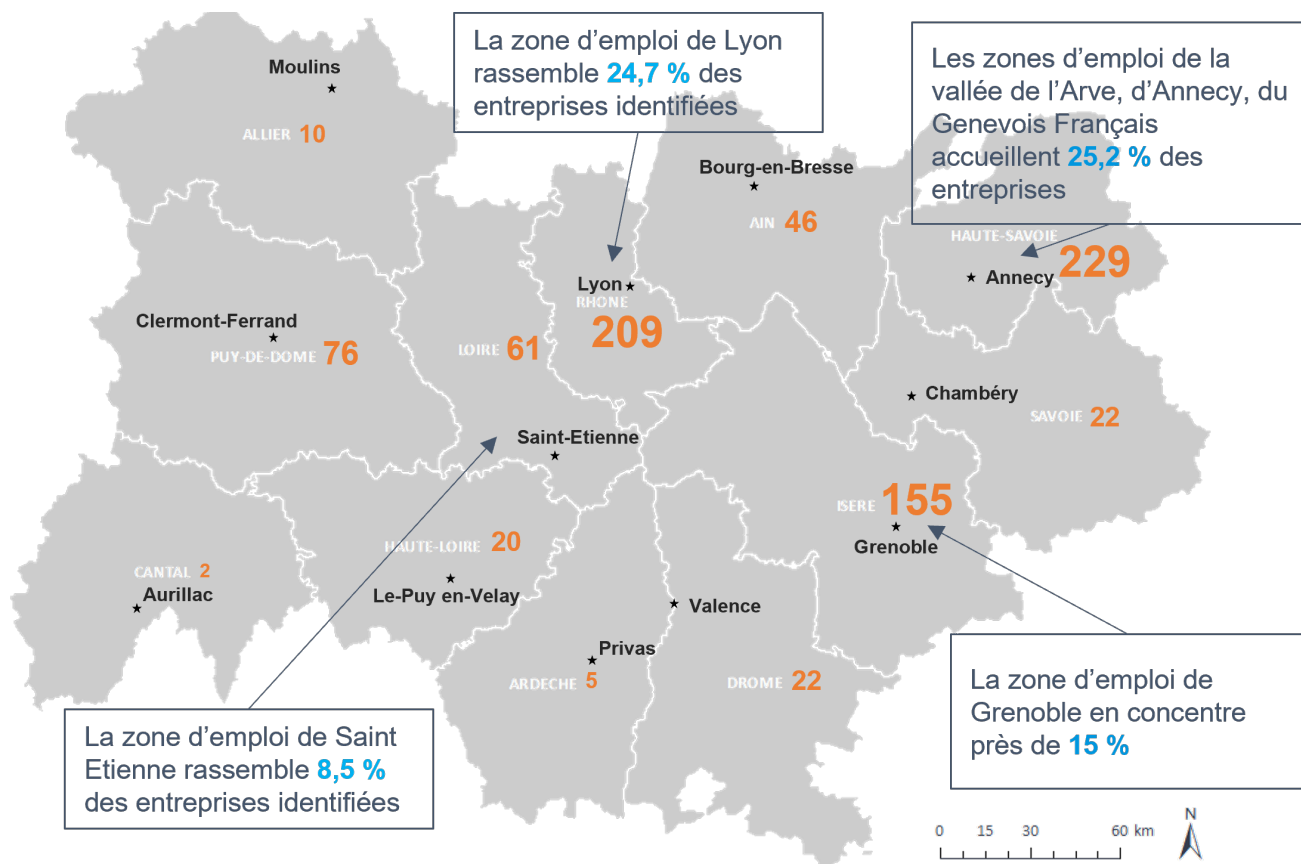
** Contract manufacturing organization (CMO) : entreprise sous-traitante ou d'externalisation dans la fabrication de produits pharmaceutiques

***Contract Development and Manufacturing Organization (CDMO) : contrat d'externalisation qui permet de transférer partiellement ou entièrement le développement et la production d'un produit ou un dispositif médical.

Pour en savoir plus consultez le panorama [L'industrie pharmaceutique et des biotechnologies de santé](#)

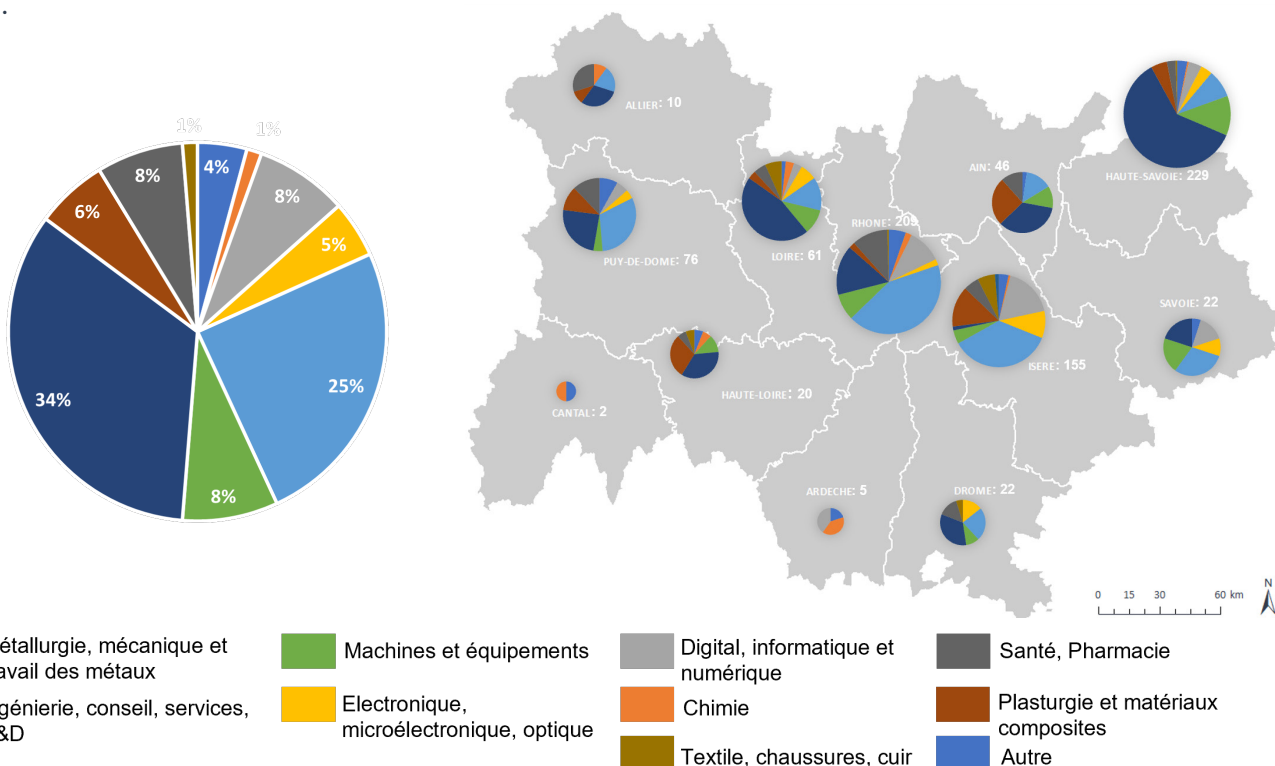
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES : UNE CONCENTRATION MARQUÉE AUTOUR DE LYON, DE GRENOBLE ET DE LA VALLÉE DE L'ARVE

Trois départements concentrent **74%** des entreprises du panel : le **Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie**.



Source: Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires de l'étude, décembre 2022

Sur la base des codes NAF, près de **60 %** des entreprises se positionnent sur 2 grands secteurs d'activité agrégés : **Métallurgie, mécanique et travail des métaux** (34%) ainsi que **Ingénierie, conseil, services, R&D** (25%).



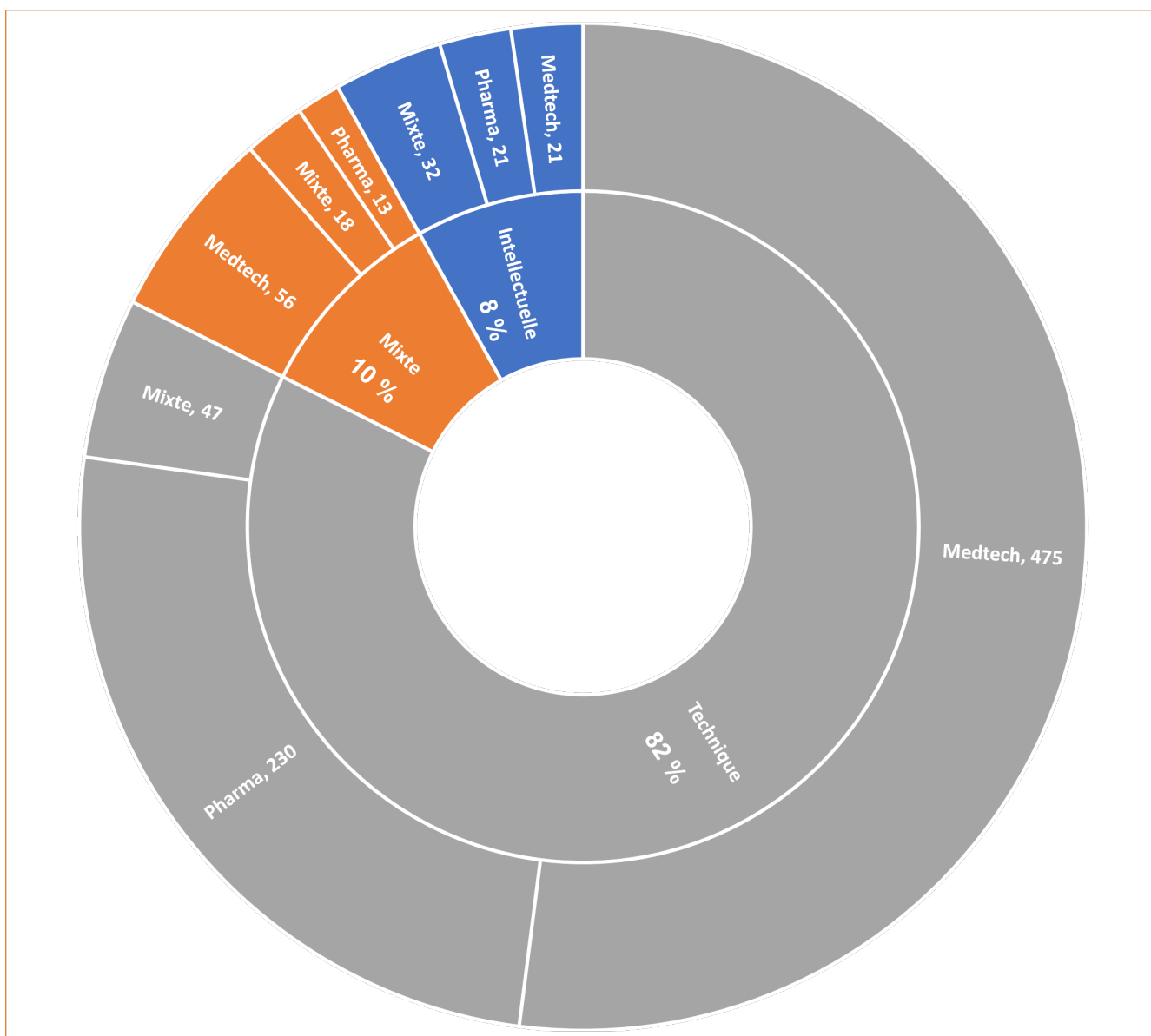
DES PRESTATIONS DE SOUS-TRAITANCE MAJORITAIREMENT TECHNIQUES À DESTINATION DES MARCHÉS DE LA MEDTECH

La représentation graphique ci-dessous indique que la grande majorité des établissements identifiés proposent des **prestations de sous-traitance dites « techniques »**. En effet, plus de **8 établissements sur 10 (82 %)** déclarent offrir ce type de sous-traitance à leurs partenaires industriels de santé.

Aussi, il est à noter que plus de **60 %** des entreprises sous-traitantes déclarent travailler principalement avec les industriels des **dispositifs médicaux**, du **diagnostic in vitro** ou encore de la **e-santé** (les Medtechs).

Enfin, il faut souligner **l'importance relative des prestations de sous-traitance dites « intellectuelles » (bureaux d'étude, affaires réglementaires, etc.) et « mixte »** qui regroupent près de **20 %** du panel d'entreprises régionales. Les évolutions des réglementations et la complexité technique des produits de santé en font des acteurs de plus en plus incontournables et bien représentés en région.

Répartition des établissements par type de sous traitance et marchés d'application en santé



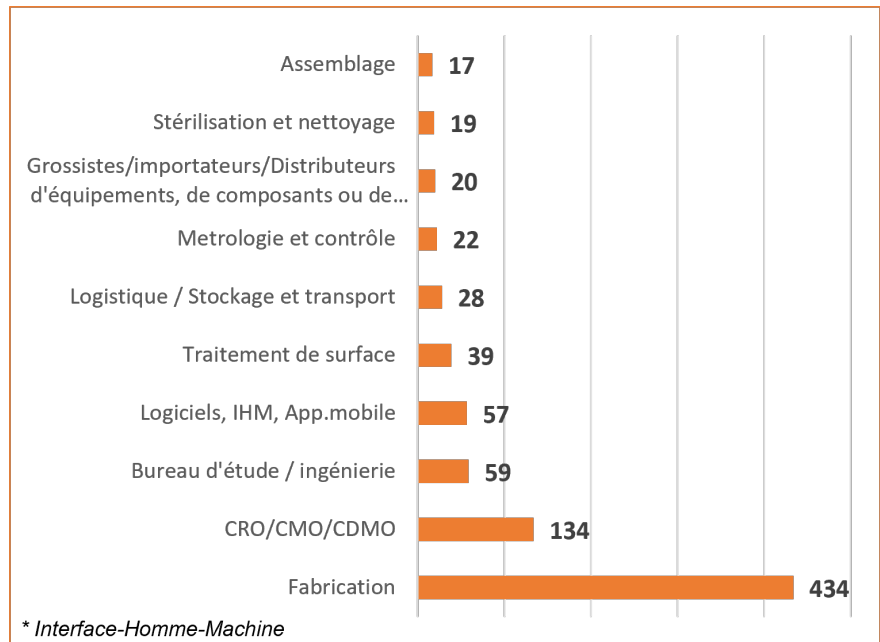
LE TYPE DE PRESTATION PROPOSÉ PAR LES ENTREPRISES : UNE OFFRE DE SERVICE DE SOUS-TRAITANCE RICHE ET DIVERSIFIÉE

Environ **la moitié des établissements** du panel propose des prestations de **fabrication de pièces détachés et/ou de composants critiques** entrant dans la conception d'un produit de santé.

Les structures proposant des **services de bureaux d'étude et d'ingénierie** sont également bien représentés en région avec **59 établissements**.

Enfin, **l'émergence de solutions numérique** dans le secteur de la santé explique la présence non négligeable de **57 établissements** spécialisés dans la conception et le développement de **logiciels et d'application mobiles**.

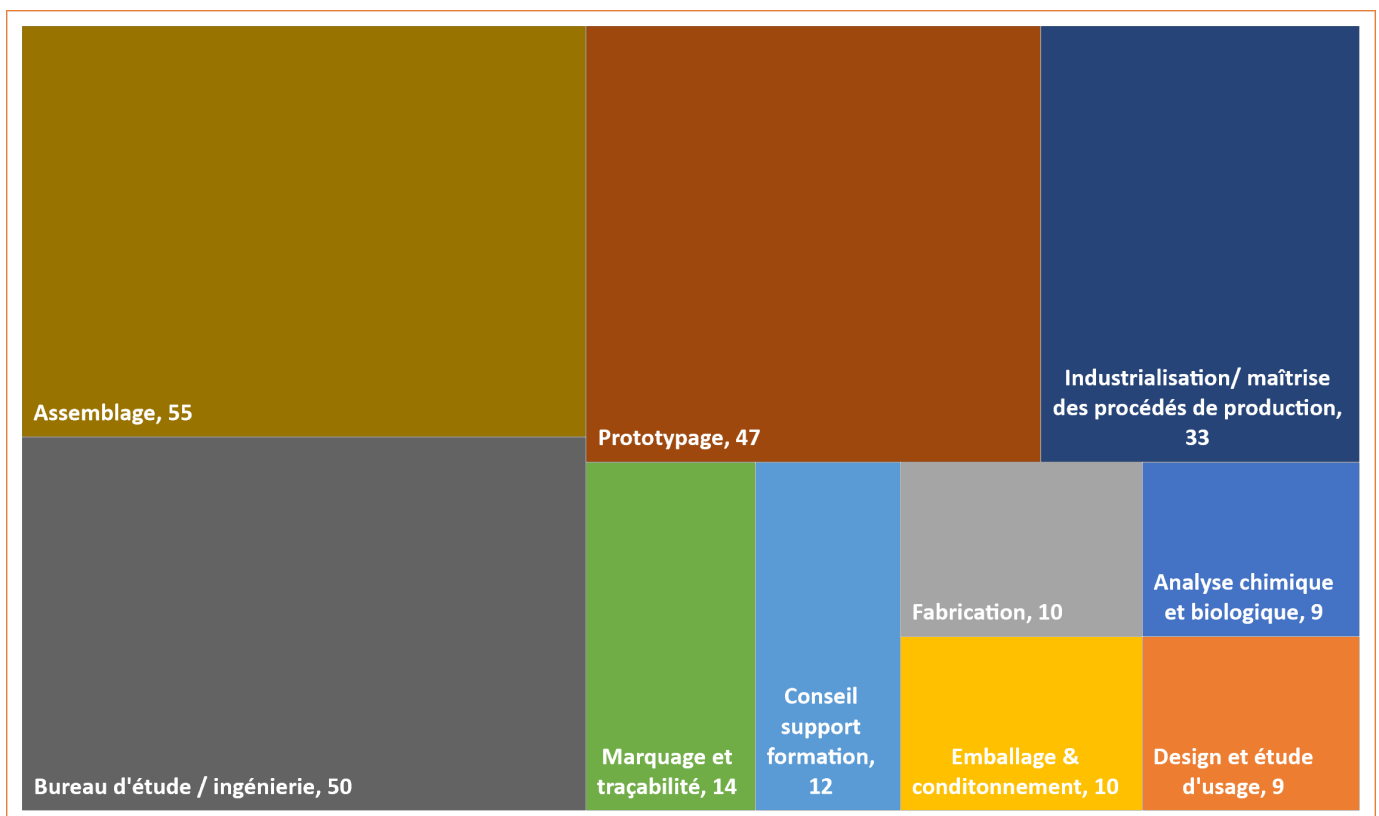
Top 10 des prestations principales des entreprises



Source : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires de l'étude, décembre 2022

Au total, ce sont **282 établissements** qui revendiquent clairement une prestation secondaire. C'est logiquement des prestations d'**assemblage de produits/composants** qui sont le plus représentées. Les services de **prototypage** et d'**aide à l'industrialisation** sont les prestations secondaires de **80 établissements** en région.

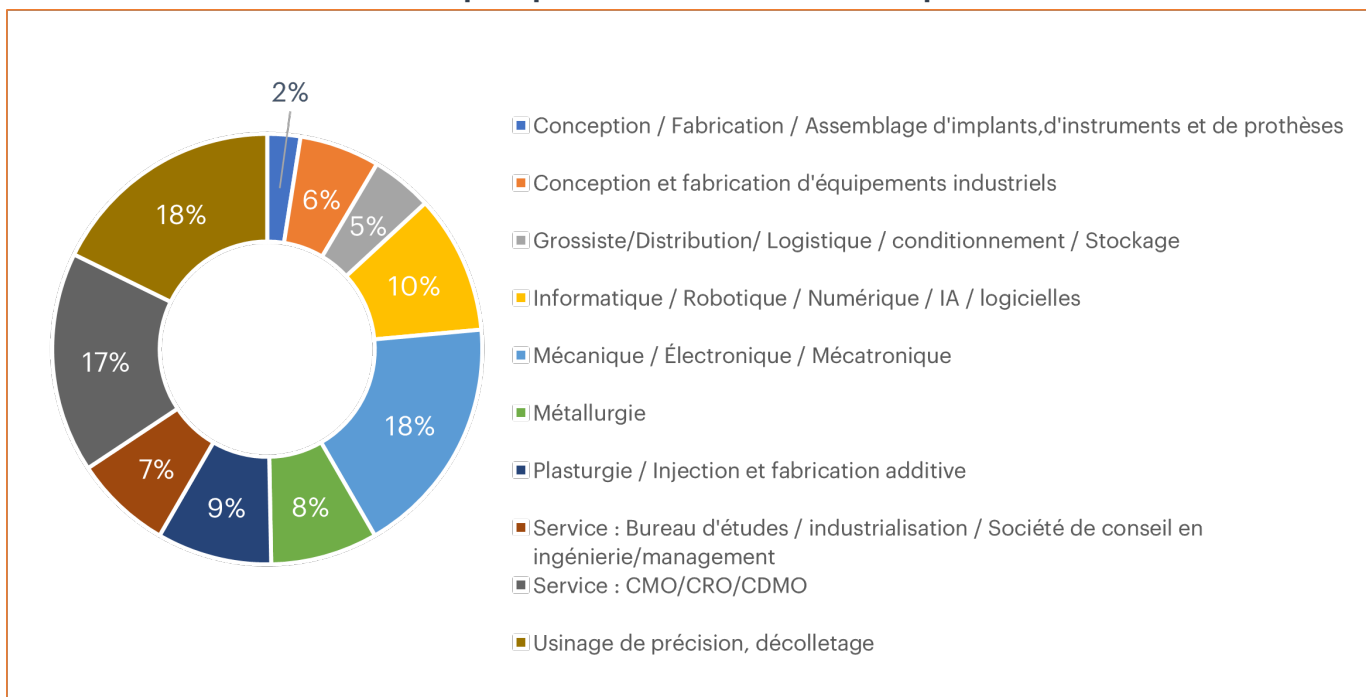
Top 10 des prestations principales des entreprises



Source : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires de l'étude, décembre 2022

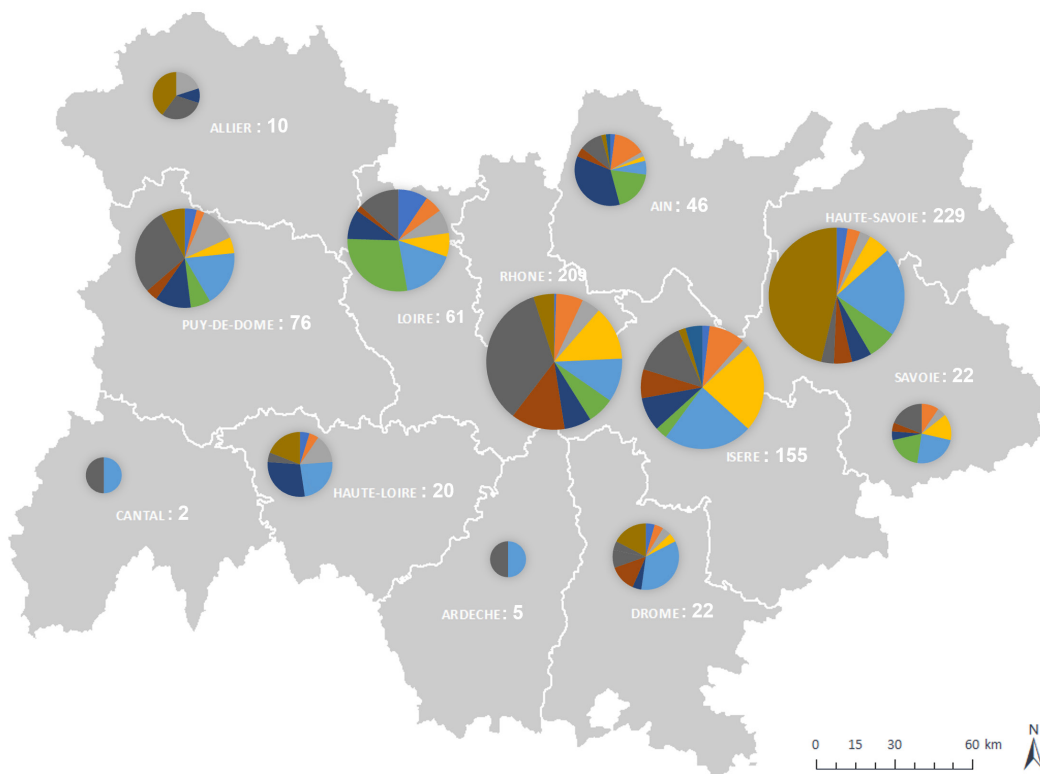
DES ENTREPRISES AUX COMPÉTENCES MULTIPLES, PRÉSENTES SUR L'ENSEMBLE DES MÉTIERS DE LA « SUPPLY CHAIN* » MÉDICALE

Les 10 principaux « cœur de métier » des entreprises



Source: Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires/contributeurs de l'étude

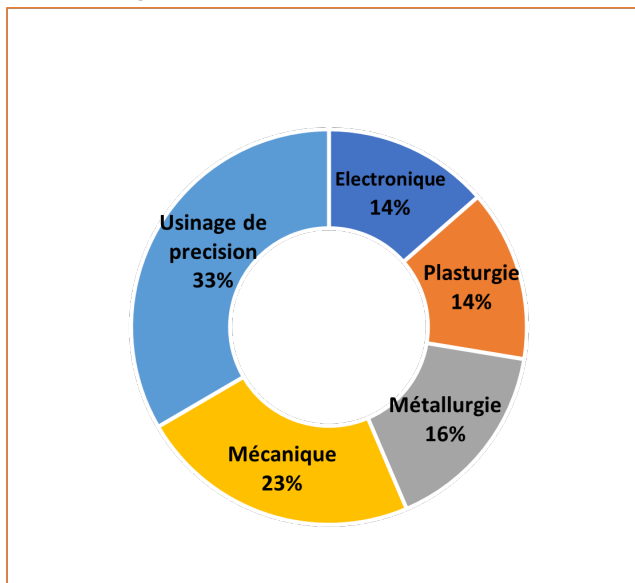
Les principaux « cœur de métiers » des sous-traitants par département



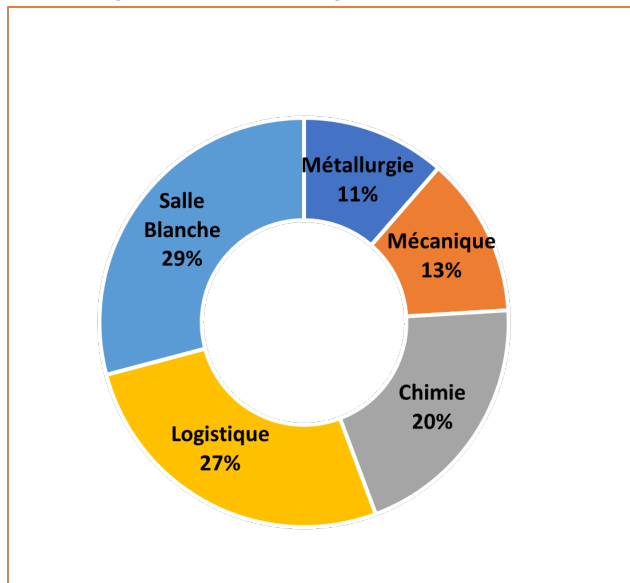
*: Chaîne d'approvisionnement

DES SOUS-TRAITANTS AUX COMPÉTENCES PRINCIPALES SPÉCIFIQUES SELON LE TYPE DE PARTENAIRES INDUSTRIELS

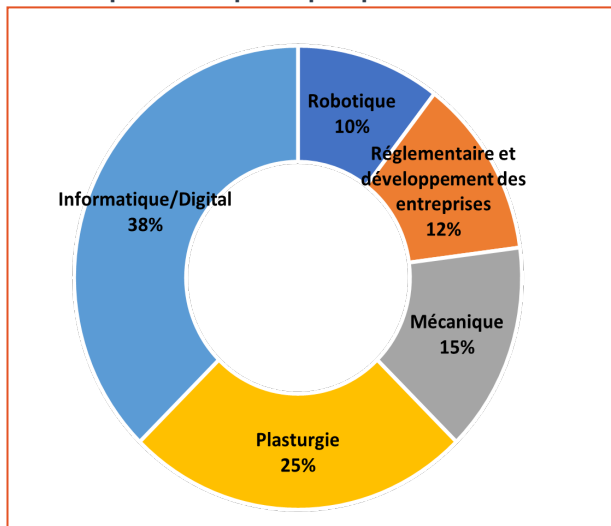
Top 5 des compétences spécifiques pour les industries « MedTech »*



Top 5 des compétences spécifiques pour les industries pharma/biotech*



Top 5 des compétences spécifiques pour les marchés « mixte » *



Source : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires de l'étude

Clé de lecture : parmi les 5 compétences les plus identifiées chez les sous-traitants de la Medtech, 33 % concernent l'usinage de précision.

L'analyse du panel des entreprises identifiées en région nous révèle plusieurs caractéristiques propres au secteur de la santé :

- La plupart des établissements qui s'adressent aux industriels des MedTech possèdent des compétences principales en **usinage de précision et mécanique. L'électronique et la plasturgie** sont d'autres expertises spécifiques qui caractérisent les acteurs de la sous-traitance des industries Medtech en région.
- Les sous-traitants qui répondent spécifiquement aux besoins de l'industrie pharmaceutique ont quant à elles de fortes compétences en **chimie, en équipements nécessaires à la production en salle blanche** et à la **logistique de produits médicaux**.
- Les compétences liées au **digital/robotique ou les affaires réglementaires** sont principalement l'apanage des entreprises capables de répondre à la fois aux exigences des industries MedTech et pharmaceutique.

*Note méthodologique : les graphiques présentés sur cette page prennent uniquement en compte les entreprises ayant revendiquées clairement une compétence principale spécifique (exclusion de la catégorie « autre » et « non spécifique »). Les pourcentages sont exprimés sur la base des 5 premières compétences revendiquées.

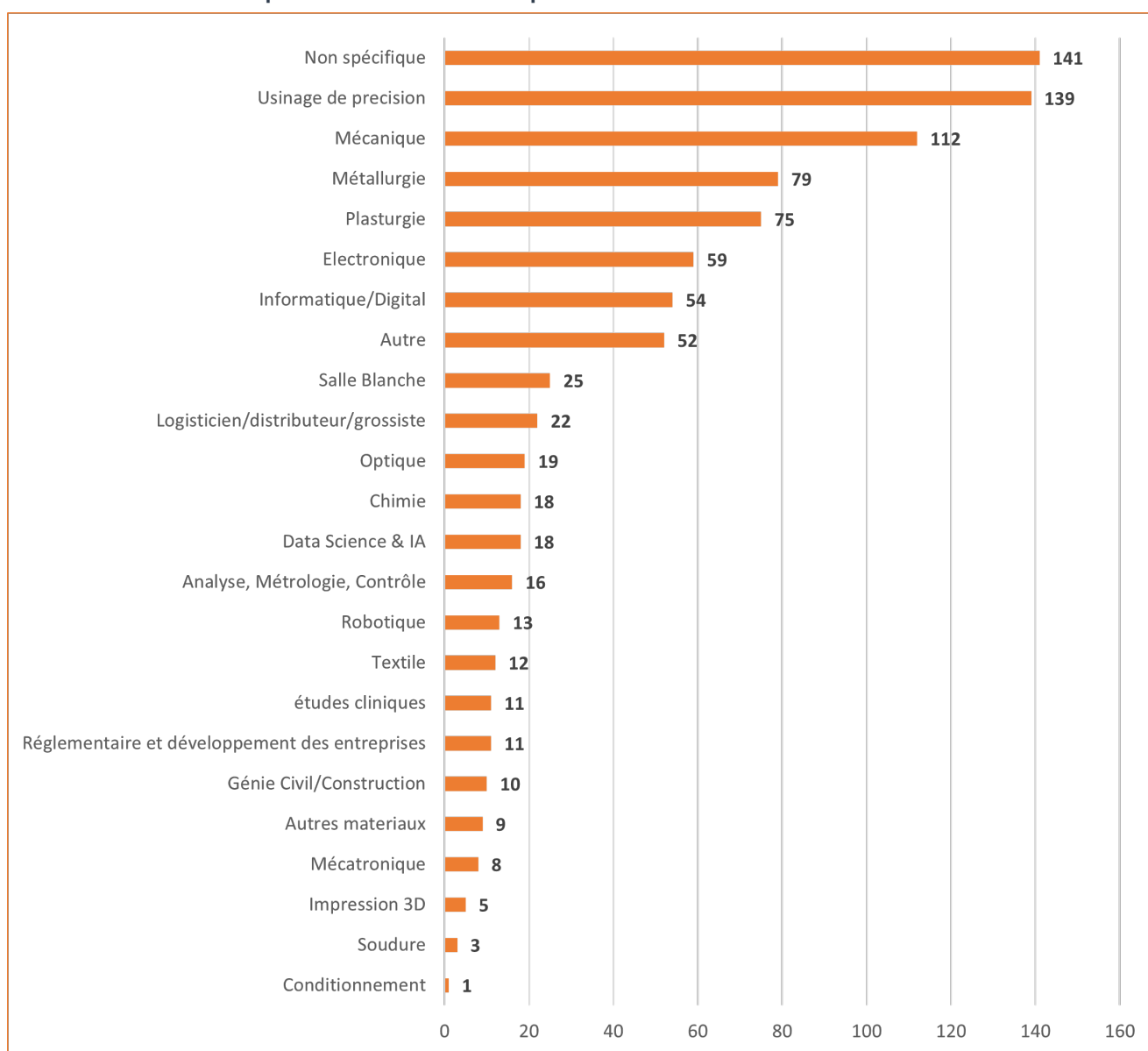
DES COMPÉTENCES TECHNIQUES NOMBREUSES ET DIVERSIFIÉES : L'USINAGE DE PRÉCISION, UNE EXPERTISE MARQUÉE EN RÉGION PORTÉE PAR LA HAUTE-SAVOIE

La lecture du graphique ci-dessous montre que les industriels de santé en région peuvent s'appuyer sur une chaîne de compétence riche et diversifiée. Ce sont **23 compétences métiers spécifiques** qui ont été identifiées en région.

La part des entreprises régionales qui possèdent une expertise en **décolletage** et **usinage de précision** s'élève à **15% soit 139 établissements**. On remarque également que **13%** des établissements du panel possèdent des compétences en **mécanique** et **mécatronique**.

Avec l'émergence des data sciences, de l'**intelligence artificielle** et de la **robotique**, il convient de noter la **part relativement importante (9,4%)** des entreprises possédant des **expertises digitales** et **numériques**.

Les compétences métier des entreprises sous-traitantes des industries de santé



Source : Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et partenaires de l'étude, décembre 2022

FOCUS COMPÉTENCES : DES TERRITOIRES AUX COMPÉTENCES MULTIPLES AVEC QUELQUES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

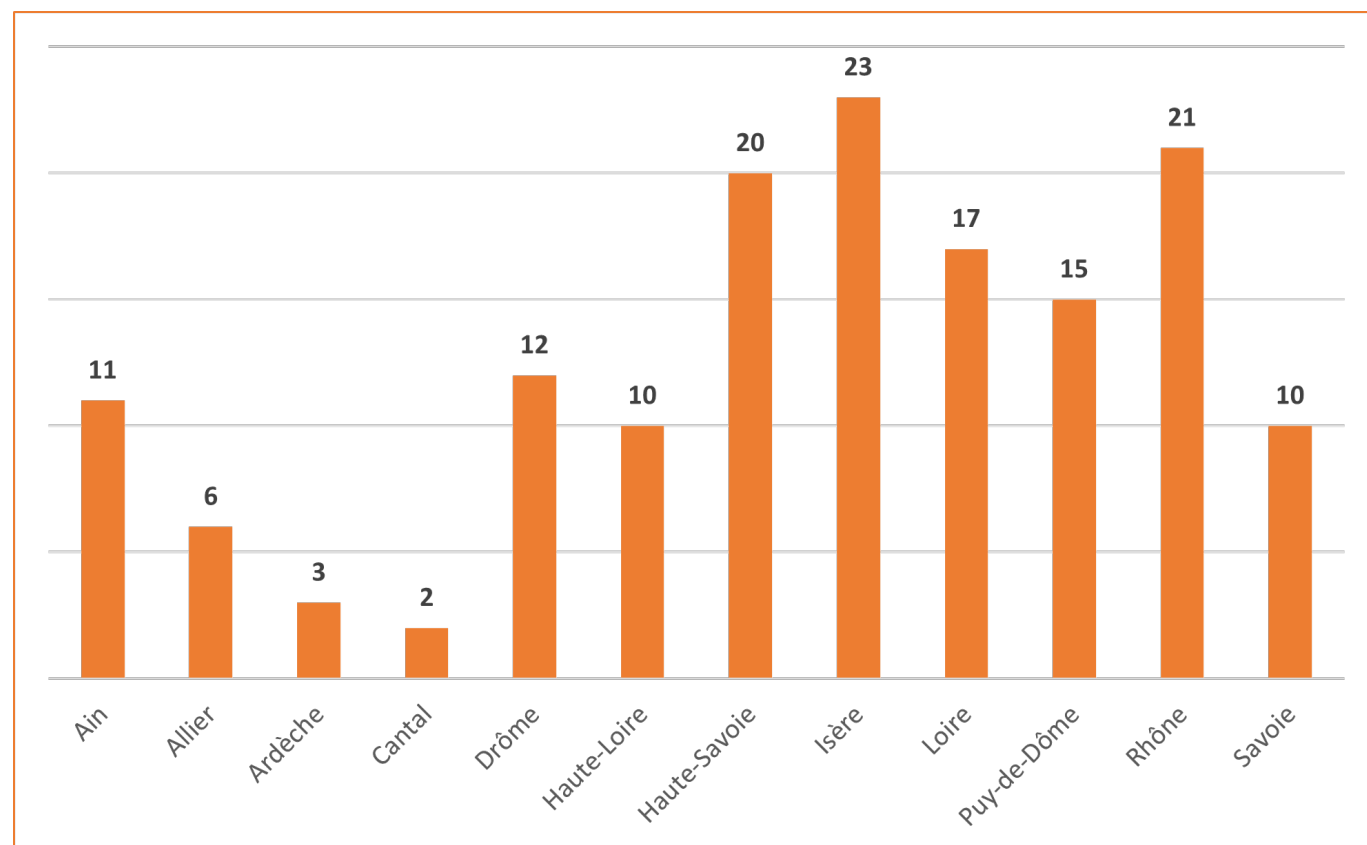
A la lecture du graphique ci-dessous, on remarque que la plupart des départements accueillent des entreprises aux compétences très diversifiées. C'est par exemple le cas des entreprises implantées en **Isère qui regroupe 23 compétences distinctes sur les 24 répertoriés en région**.

La diversité des compétences dans les départements ne signifie pas nécessairement que certains territoires ne se sont pas spécialisés sur des métiers plus spécifiques. Nous constatons en effet que certaines expertises sont assez marquées dans certains territoires :

- **l'Isère** possède de fortes compétences liées au **digital**, aux **data science** et **IA** et à l'électronique avec **30%** des établissements identifiés (52 établissements)
- la **Haute-Savoie** est le « spécialiste » régional du **décolletage** et de l'**usinage de précision** pour les industries de santé. Ce sont près de **40%** des sous-traitants haut-savoyards (97 établissements) qui possèdent cette compétence
- plus de **30%** des **établissements aindinois** et **altiligériens** ayant des activités de sous-traitance pour les industries de santé sont « experts » en **plasturgie**
- La **Loire**, territoire industriel important, est un département qui possède une expertise en **mécanique** et **métallurgie** (notamment traitement thermique) notable avec plus de **37%** des entreprises ligériennes ayant des activités pour le médical.

D'autres départements comme le Rhône ont un panel de compétences beaucoup plus « éclaté » et aucune compétence spécifique n'émerge clairement.

Nombre de compétences principales distinctes par département



DES PRODUITS MÉDICAUX TOUJOURS PLUS CONNECTÉS : L'INCURSION DES ACTEURS DU NUMÉRIQUE SUR LE MARCHÉ DE LA SOUS-TRAITANCE SANTÉ EN RÉGION

72 entreprises présentes en Auvergne-Rhône-Alpes ont développé des compétences en **informatique, digitale, data-science et Intelligence Artificielle (IA)**.

Parmi celle-ci, **18 entreprises** ont des compétences spécifiques en IA et data sciences.

Le segment de marché de l'Internet des objets médicaux (IoMT) est estimé à 52,2 milliards de dollars en 2022, soit une croissance de 40 % par rapport à 2017*.

Rapport Deloitte, « medtech and the internet of medical things », 2018

En termes de compétences, les entreprises se positionnent sur un **ensemble de briques** technologiques qui s'intègre aussi bien dans des produits développés et commercialisés par les industriels pharmaceutiques que par les acteurs des MedTech.

La plupart d'entre elles conçoivent des **solutions algorithmiques et de machine learning** utilisées par les industriels pour notamment optimiser des processus de fabrication de produits de santé. D'autres entreprises régionales offrent des **solutions logicielles et des services de cloud computing** nécessaires au bon fonctionnement des dispositifs médicaux connectés et à la sécurisation des données de l'utilisateur final.

Parmi ces sous-traitants du numérique, on retrouve un nombre important de **PME** et de startups innovantes. Elles sont pour la plupart localisées sur les **territoires isérois et rhodaniens**. Il faut également souligner la présence de nombreux **bureaux d'étude et des sociétés de conseil** expertes en développement de solutions et de produits connectés pour les industries de santé.

L'explosion des **dispositifs médicaux connectés** couplée aux problématiques liées à la **sécurité des données** médicales requièrent de **fortes expertises en conception logiciel et IA** dont nous constatons la présence significative en région.





—
**EMPLOI, FORMATION ET
COMPÉTENCES**

**DES COMPÉTENCES ET DES STRUCTURES DE FORMATIONS
RICHES ET DIVERSIFIÉES**

L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES CONNEXES

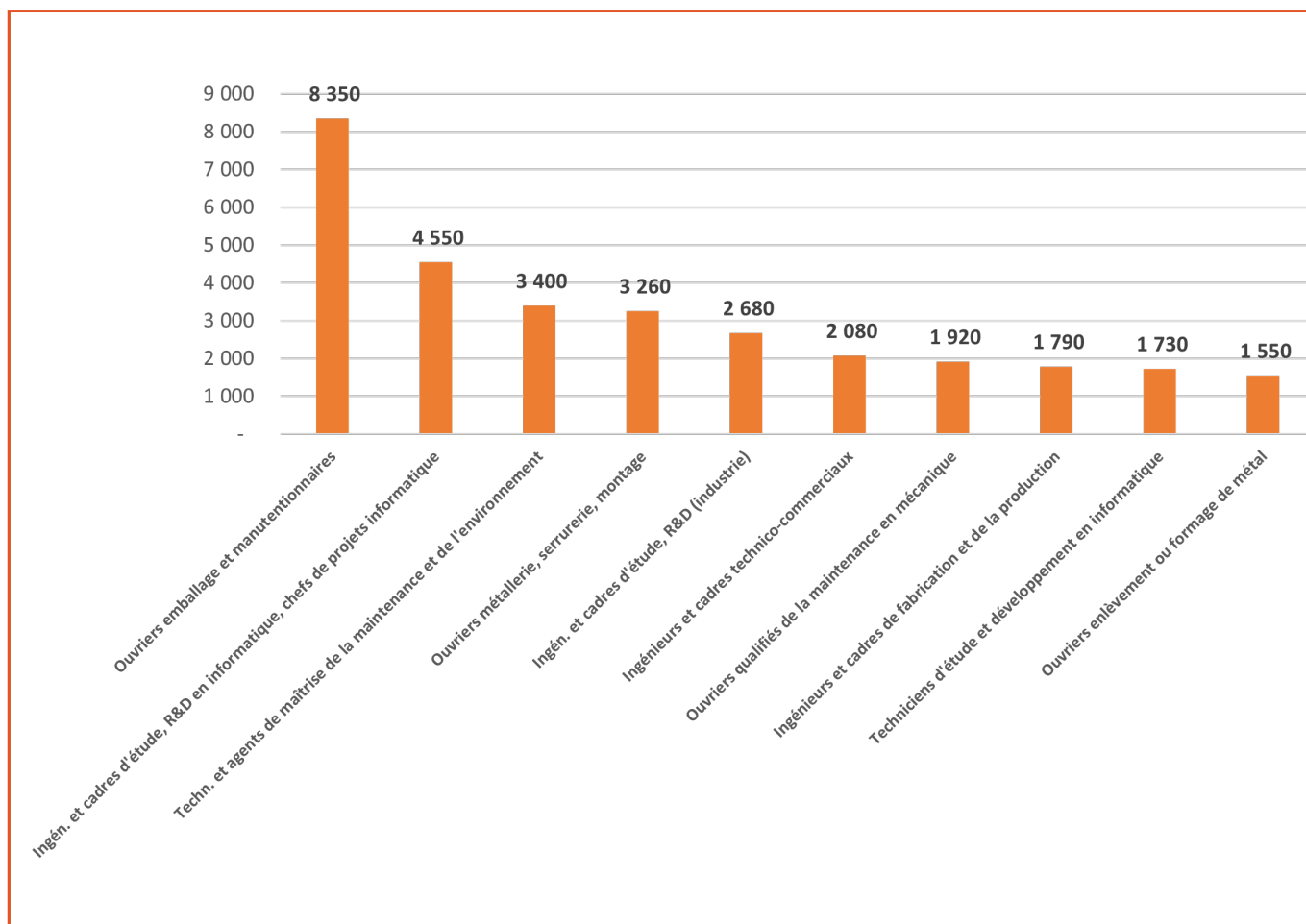
Des besoins croissants et des métiers en tensions : un contexte à exploiter pour les sous-traitants régionaux

Auvergne-Rhône-Alpes compte plus de **511 000 emplois** salariés dans l'industrie soit **15%** des effectifs au niveau national.

En 2022, en région, **8 910** projets de recrutement étaient liés aux métiers du digital et de l'informatique soit environ **17%** des besoins régionaux.

Avec **29 960** projets de recrutement en 2022, le Rhône et l'Isère cumulent près de la moitié des besoins des entreprises potentiellement sous-traitantes des industries de santé.

TOP 10 des projets de recrutement par famille professionnelle en 2022 en région



Les départements qui recrutent en région en 2022

Les entreprises rhodaniennes représentent **36%** des projets de recrutement dans les métiers des **Services scientifiques, techniques**.

L'Ain concentre **22%** des besoins régionaux dans le secteur « **Caoutchouc, plastique & minéraux non métalliques** », soit 560 projets de recrutements.

Près du tiers des entreprises qui recrutent dans les secteurs de la **métallurgie et des produits métalliques** se trouvent en Loire et en Haute-Savoie.

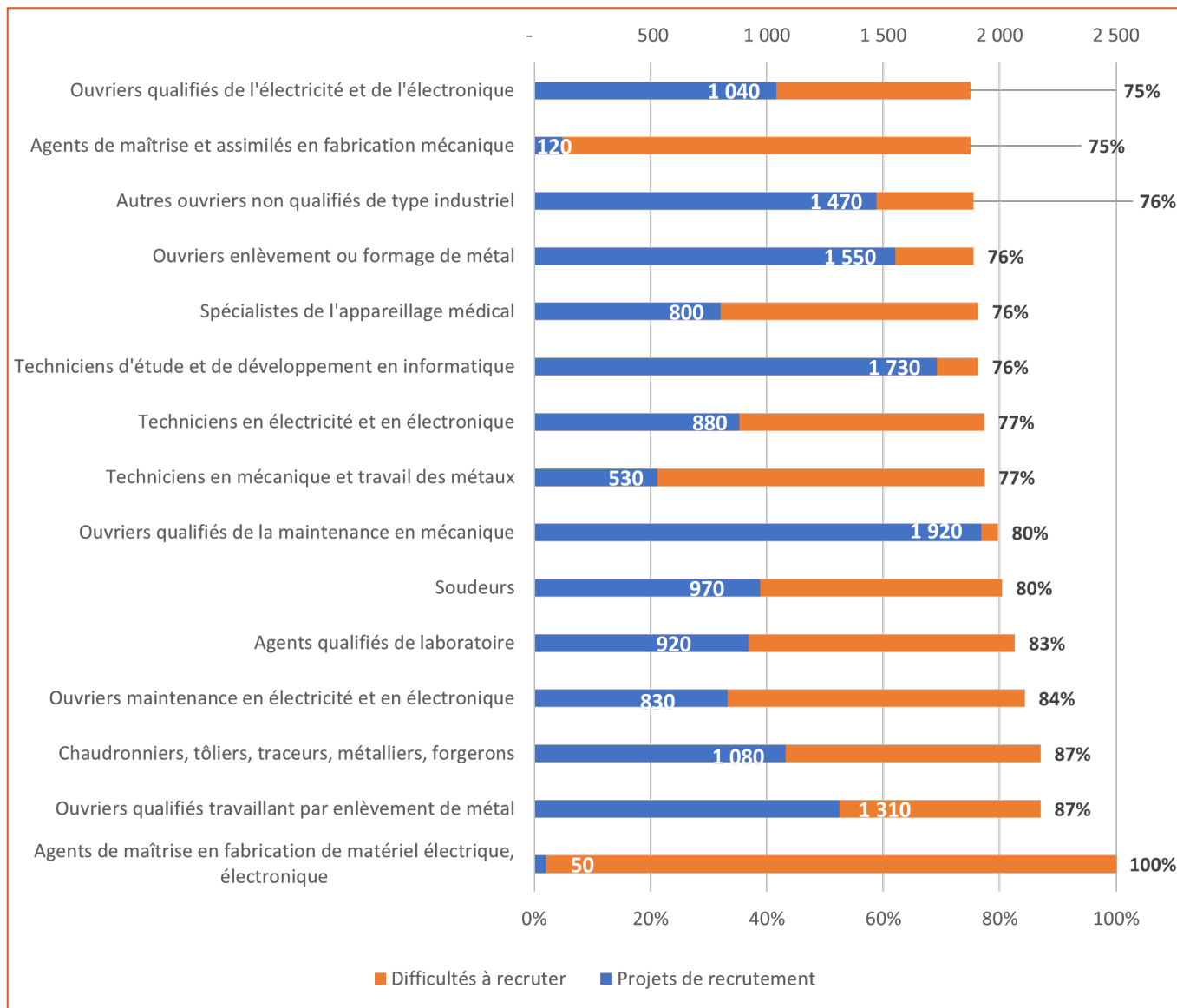
Les entreprises iséroises cumulent près de **29%** des besoins de recrutement régionaux pour les **équipements électriques, électroniques, informatiques & machines**.

Selon un rapport publié par les réseaux CARIF/OREF, en 2019, les **besoins de recrutement pour les industries de santé en région** concernaient majoritairement les secteurs de la production, de la commercialisation et des affaires réglementaires.

Sur la base de l'enquête besoins en main d'œuvre (BMS) réalisée par Pôle emploi en 2022, nombreuses sont les entreprises régionales qui déclarent avoir des difficultés à recruter les profils suivants :

- des ouvriers qualifiés **du travail des métaux pour la fabrication d'équipements et d'appareils médicaux** (tourneurs/fraiseurs, ajusteurs, régleurs)
- des **opérateurs de production** et **agent de maîtrise** dans les industries de process
- des techniciens de laboratoire de **contrôle et d'analyse** industrielle
- des ingénieurs et techniciens d'étude et de développement informatique

TOP 15 des métiers qui recrutent mais dont les recrutements sont difficiles et qui concernent pour partie au moins les industries de santé en 2022



Source : Enquête besoins en main d'œuvre (BMS) 2022, Pôle emploi, traitement Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Sources : [Portrait emploi : les industries de santé](#), Via Compétences CARIF/OREF Auvergne-Rhône-Alpes, novembre 2018 ; [Enquête besoins en main d'œuvre \(BMS\)](#), Pôle emploi, 2022

LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS : DES INITIATIVES DE FORMATION ADAPTÉES AUX BESOINS ET EXIGENCES DES INDUSTRIES DE SANTÉ



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE**
Mécanique connectée
et fonctions support
Auvergne-Rhône-Alpes

Le campus des métiers **Mécanique connectée et fonctions support** a été labellisé en 2016.

Il rassemble de **nombreux partenaires** publics et privés (collectivités, lycées, universités et centres de formation, entreprises..).

Il a pour mission d'améliorer l'attractivité du secteur, d'accompagner la transformation des métiers de la mécanique connectée, et plus largement de l'industrie. Le campus est basé sur un programme défini par les différents acteurs de la formation, de l'emploi et de l'industrie sur les territoires de Savoie et de Haute-Savoie.

C'est dans ce cadre que sont développés des **modules de formation** sur de multiples filières tels que mécanique de précision, décolletage, électronique, systèmes numériques, fabrication additive et plasturgie.



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**
Numérique
Drôme Ardèche
Auvergne-Rhône-Alpes

Le campus des **métiers et des qualifications du numérique et du design** labellisé en 2017 réunit des structures localisées sur les territoires de Drôme et Ardèche.

Il est dédié aux **métiers de la filière électronique (objets connectés), de l'informatique (logiciel), cybersécurité, du big data, ou encore du cloud computing.**

Le campus réunit des **acteurs divers** : établissements d'enseignement secondaire et supérieur, centres de recherche, entreprises.

Son objectif est d'accompagner entreprises, institutionnels et organismes de formation, en proposant des actions communes et faire se rencontrer entreprises et organismes de formation.

Le label Campus des métiers et des qualifications permet d'identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs qui interviennent en partenariat pour développer une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, relevant de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ainsi que de la formation initiale ou continue, centrées sur des filières spécifiques et sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu économique national ou régional.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : UN TISSU RICHE DE FORMATIONS À MÊME DE RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DES INDUSTRIES DE SANTÉ

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de **nombreuses formations initiales et continues de haut niveau** dans des domaines qui allient à la fois des compétences techniques et médicales.

L'évolution du secteur de la santé nécessite des formations dédiées, ce qui amène à mettre en place des formations qui sont du type double compétence comme "**informatique et biologie**", "**réglementaire et santé**" ou encore des spécialités santé pour des cursus plus généralistes tels que **génie industriel, génie chimique, génie matériaux**, ou encore le **droit des affaires**.

Plus globalement, l'offre régionale de formation pour les secteurs industriels appliqués à la santé **est relativement bien développée**. On distingue plusieurs types de **formation continue, en alternance ou en apprentissage du CAP au doctorat** qui permettent d'acquérir une double compétence scientifique et technique. **En voici quelques exemples :**



En 2020 a été créé le Master [AI4one Health](#) au sein de l'Université de Grenoble Alpes (UGA). Cette formation unique forme les futurs ingénieurs spécialistes de l'intelligence artificielle appliquée au secteur de la santé.



L'école nationale supérieure des mines de Saint-Étienne offre des formations continues pour ingénieurs spécialistes du génie industriel ainsi que des parcours spécifiques aux usages de l'IA dans le secteur de la santé (MSc Health Management & Data Intelligence) en partenariat avec l'EM Lyon Business School.



L'université de Lyon 1 Claude Bernard dans ses parcours spécialisés Science, Technologies et Santé propose un [large panel de formations](#) bac +5: bio-informatique, système d'information et de gestion en santé, automatique et robotique, analyse et contrôle, affaires techniques et réglementation du dispositif médical (avec le SNITEM)...



L'université Clermont-Auvergne propose un master bio-informatique afin de former des étudiants à développer des outils et applications informatiques à destination des cliniciens et biologistes. Ces nouveaux métiers très recherchés par les industries de santé allient à la fois des compétences en informatique, statistique, mathématique et biologie.



L'Université Grenoble Alpes à travers ses masters « mathématiques et applications », « mathématiques et informatique » forme des data scientist et ingénieur base de données qui intégreront des entreprises spécialisées en management de la donnée au service notamment des industries pharmaceutiques et medtech.



COVID-19
VIRUS
VACCINE

SINGLE USE ONLY



Fiers de nos industries

Nos dernières publications



A retrouver sur la plateforme d'informations économiques du pôle :

<https://plateforme-iet.auvergnerhonealpes-entreprises.fr>

Nos partenaires



Réalisé par :

Mehdi BOUNOUA

Analyste sectoriel et territorial | mbounoua@arae.fr

Corentin BONNEFOIS

Analyste sectoriel et territorial | cbonnefois@arae.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES

30 Quai Perrache, Immeuble Empreinte - 69002 Lyon

<https://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr/>



Développement économique



Innovation



Europe / International



Emploi / Formation



INVEST IN
Auvergne-Rhône-Alpes



Intelligence Économique et Territoriale